



Objet : Appel à candidature
LAB INNOVA FOR TUNISIA STARTUP 2025 LUCA ATTANASIO
Pour 20 startups tunisiennes
Projet financé par ICE AGENCE
Prot. 0022394/25 du 24 février 2025

Art. 1
Présentation du projet

ICE – Agence pour la promotion et l'internationalisation des entreprises italiennes est l'organisme gouvernemental italien chargé du soutien et de l'accompagnement des entreprises dans leur développement économique et commercial à l'exportation. Il assure aussi la promotion de l'attractivité des investissements étrangers en Italie.

L'ICE – Agence italienne pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes-Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie à Tunis, organise la cinquième édition du programme intégré de formation managériale et développement à l'étranger de STARTUP TUNISIENNES.

LAB INNOVA FOR TUNISIA STARTUP 2025

Destiné à un maximum de **20 startups tunisiennes**, consacrées au développement des innovations de produits ou de services, avec une croissance potentielle à l'étranger et une capacité de réaliser des projets conjoints avec leurs homologues italiens.

Le projet est composé comme suit :

- 1. PHASE 1– La sélection de 20 participants** à identifier parmi les startups certifiées et à travers une grille d'évaluation détaillée inhérente aux objectifs de ce projet (All.1).
25 février 2025 -ouverture des inscriptions pour la sélection-
26 mars 2025 - fermeture des inscriptions pour la sélection-
- 2. PHASE 2– LA FORMATION TECHNICO-MANAGÉRIALE EN SALLE (également à distance).**

La formation en présence se tiendra du **16 au 19 juin** et avec un premier webinar sectoriel (**le 23 juin**) et un deuxième webinar préparatoire pour le Study Tour (**fin septembre/début octobre le deuxième**).

La session de **formation en présence** s'articulera en 4 journées (26 heures au total) plus **4 heures** de Coaching à distance pour un total de **30 heures** qui seront conduites par des experts de la Faculty de l'Agence ICE.

Les 20 startups sélectionnées participeront **aussi à un Webinar sectoriel** pour un total de **34 heures**

Les 10 startups sélectionnées pour la phase 4 participeront aussi à un deuxième Webinar préparatoire au Study Tour en Italie.

- 3. PHASE 3 – CHECK-UP ENTREPRISE.** Le check-up entreprise, qui est réservé à toutes les startups qui ont participé à la phase en salle et avec un potentiel ou un projet capable d'affronter les marchés étrangers, sera conduit par les experts de la "Faculty" de l'Agence ICE pour **sélectionner 10 participants en vue de la phase 4 du projet**. Une fiche technique ad hoc sera rédigée pour les 20 startups participantes ;
- 4. PHASE 4– STUDY TOUR EN ITALIE.** La phase du Study Tour en Italie des **10 startups tunisiennes sélectionnées** sera organisée en collaboration avec la Région Emilia Romagna, les Universités locaux (spécialisées dans les secteurs de la haute technologie) et les Pôles technologiques des environs et les clusters locaux en marge des foires spécialisées dans les secteurs d'intérêts.

Le "Study Tour" s'étendra sur **5 journées** incluant le départ et l'arrivée avec un programme articulé en journées en salle sur le transfert technologique comme facteur de compétitivité et sur les modèles de clusters italiens. Le Study Tour comprendra également une visite à une foire de référence du secteur de la technologie, de la recherche et l'innovation (Cette année le Study Tour inclura la **foire ECOMONDO-Rimini**, événement international de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour les technologies, les services et les solutions industrielles dans les secteurs de **l'économie verte et circulaire**. Le salon accueille chaque année "L'INNOVATION DISTRICT" un espace dédié aux rencontres entre startup et Institutions innovantes italiennes et internationales.). À l'occasion de cette foire **sera organisée une journée de rencontres B2B** professionnelles entre les startups tunisiennes et les Pôles Technologiques, Incubateurs, Venture capital et start up italiennes du secteur relatif au présent appel.

Art. 2

Structuration du cours de formation

En participant au Cours, les startups tunisiennes pourront développer leurs connaissances et leurs compétences technico-managériales, dans le but d'accroître leur propre business et leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Le cours de formation, assuré par la “Faculty” de l’Agence ICE, prévoit 3 modules à caractère spécifique et des focus sectoriels sous forme de webinaires. Les cours seront assurés par les experts italiens de la “Faculty”, qui seront assistés par des experts tunisiens.

Les modules de formation portent sur :

- Le “Scale-up” international,
- L’innovation et la tutelle de la Propriété intellectuelle,
- L’assistance pour la mise en place du “Project work” à l’étranger,
- L’image, communication professionnelle, et digital marketing pour les rencontres d’affaires.

Le cours en présence aura une durée globale de 4 jours, sont prévues :

- 16 au 19 juin 2025 à l’hôtel Novotel Tunis Lac- **26 heures en présence**,
- 23 juin 2025 un webinaire sectoriel aura lieu par la suite, **4 heures**,
- mois de juillet Coaching à distance, **4 heures**,
- fin septembre/début octobre 2025 un deuxième webinar préparatoire à la foire -4 heures – dédié **aux participants au Study Tour**.

Pendant le mois de juillet sera conduit le check-up personnalisé prévoit pour chaque participant.

Les startups participantes **devront assurer l’assiduité de la même personne**, durant la phase de formation en présence (**à hauteur de 75 % au minimum des cours en présentiel**), la phase du check-up entreprise et la phase de Study tour en Italie.

Les leçons seront données en langues anglaise et française.

Art. 3

Critère d’admission

Cette édition sera dédiée particulièrement à l’appui des projets innovants du secteur de l’économie verte et circulaire et la durabilité, et en général, projets conçus dans le respect de l’environnement.

A la date d’échéance de la première sélection, les startups possédant les critères suivants seront admises :

1. Startups opérationnelles dans **les secteurs** : **AgriTech, Big Data, Blockchain, Cybersecurity, Énergie, Fintech, GreenTech, Intelligence artificielle (IA), ICT, Internet of Things (IoT), Medtech, Mobility, applications dédiés aux secteurs Textile, applications dédiés au secteur Mécanique(automobile, aéronautique, ...)**;



2. **Pour cette édition seront réservés deux places (10% des participants) aux startups candidates du secteur textile, de préférence labellisée, mais même sans labellisation, si correspondant aux autres critères d'admission obligatoires.**
3. *Maturité Technologique* : un niveau minimum de TRL 4 ;
4. *Période d'activité* ne dépassant pas 6 ans;
5. *Chiffre d'affaires positif* ;
6. *Site internet ou les médias sociaux* en langue anglaise ou française, capacité de garantir une réponse télématique (exemple : courrier électronique) aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ; au moins dans une langue étrangère ;
7. *Existence d'un potentiel d'internationalisation* et une capacité d'ouverture aux marchés extérieurs et il sera valorisé en fonction du profil de la Startup ;
8. *Connaissance de la part du participant des langues anglaise et française*, niveau B2, à travers une déclaration sur l'honneur.

Seront considérés comme préférentiels, les critères de sélection suivants :

- **Startups labellisées** conformément au Décret Gouvernemental n. 840-2018 du 11.10.2018 ;
- **Entreprises avec un capital d'amorçage "Seed capital" ou ayant déjà obtenu des incitations financières ou de nature fiscale ou bien des financements de l'activité de R&D** (Il est à noter que les éventuelles subventions devront être mentionnées).

La Commission aura la charge de vérifier l'existence des critères d'éligibilité obligatoires et procédera à l'utilisation d'une grille d'évaluation pour la sélection des 20 startups

Le formulaire d'enregistrement sera disponible sur le site web et les médias sociaux de l'ICE Agence.

L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires (du présent article) au dépôt de la candidature ou de leurs inexistentances, après vérification de la part de la Commission, entraînera l'exclusion de la startup du classement final. L'ICE Agence pourra procéder à une vérification, sur un nombre déterminé, de l'existence effective des conditions d'éligibilité susmentionnées.

Les start up participantes aux éditions précédentes de LAB INNOVA ne pourront pas présenter leur demande de candidature pour LAB INNOVA 2025.

Art. 4

Demande de participation

La candidature au projet Lab Innova For Tunisia 2025 – en tant que startup participante – devra être en **utilisant exclusivement la fiche d'adhésion en ligne**, en allant sur le lien shorturl.at/B5vzw en suivant les indications mentionnées dans ce lien.

Ne seront pas acceptés d'autres formes de présentation ou d'envoi de la demande.

Une fois la fiche d'adhésion remplie, les candidats recevront un courriel systématique de **confirmation** avec un récapitulatif de la demande d'inscription (**document en format PDF**).

La candidature devra être complétée et finalisée **au plus tard le 26 mars 2025** en attachant pièces jointes les documents suivants **EN FORMAT PDF** :

- Un texte de **Présentation** de la startup de 10 lignes de présentation et un Pitch d'introduction de la Startup d'environ 1 minute maximum (vidéo) ;
- **Curriculum Vitae du participant** ;
- **Déclaration relative aux critères d'éligibilité signé** (All. 2) ;
- **Une copie d'un document d'identité** du participant en cours de validité et une copie du représentant légal de la startup candidate.

L'ICE-Agence peut procéder à tout moment à la vérification de l'effective possession des critères d'éligibilité, même après l'éventuelle admission.

Art. 5

Sélection

La liste des startups sélectionnées sera publiée dans la page officielle de l'ICE-Agence de Tunis <https://www.ice.it/it/mercati/tunisia/bandi-concorsi-e-avvisi> et l'éventuelle admission vous sera communiquée par e-mail.

Art. 6

Commission d'évaluation

La Commission d'évaluation est composée des représentants de :

- L'Agence ICE Tunis,
- L'Ambassade d'Italie à Tunis,
- Ministère des Technologies de la Communication,



- Pôle de Compétitivité de Bizerte,
- Pôle Smart Tunisian Technoparks,
- Pôle Novation City,
- L'Association Tunisian Startups,
- Smart Capital.

Le Secrétariat technique sera assuré par l'ICE Agence de Tunis.

Art. 7

Règlement

Les startups sélectionnées s'engagent à fréquenter toutes les phases prévues par le cours.

Concernant la 2^{ème} Phase, les participants doivent s'engager à fréquenter le cours en salle au moins à hauteur de 75% des heures du cours.

Le planning horaire et didactique des cours seront communiqués aux startups admises.

Au terme du cours, une attestation de participation sera délivrée aux participants.

Art. 8

Soutien financier et suivi

Les startups qui transmettront leur demande de candidature devront s'engager à fréquenter la totalité du cycle de formation susmentionné.

Le projet comprendra **tous les frais de formation** en salle et d'assistance personnalisée spécifiés dans les phases 2 et 3. Durant la phase en classe, des pauses café et des repas

La dernière phase du projet **pendant le Study Tour** prévoit la prise en charge de :

- **Frais d'hébergement, de nourriture et de déplacement internes en Italie.**

Les frais du billet d'avion(A/R) et du visa d'entrée seront à la charge du participant(e)

Art. 9

Informations

Pour tout complément d'informations sur cet avis, vous pourrez vous adresser à **ICE-Agence Italienne pour le Commerce Extérieur – Section pour la Promotion des Échanges de l'Ambassade d'Italie**, email : **labinnova.startup@ice.it** , tel: **71 893 211/276/099**.



Art. 10

Traitement des données personnelles

Consensus GDPR : Conformément au GDPR (REGULATION EU 2016/679- "GDPR" ART.13-14- traitement des données personnels) vos données seront traitées par ITA- l'Agence italienne pour le commerce extérieur - Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie -Bureau de Tunis et transférées en Italie avec les garanties nécessaires. Ce traitement est essentiel pour votre participation future à des événements, pour l'amélioration des services, à des fins de marketing et pour mesurer la satisfaction des clients de l' ITA- l'Agence italienne pour le commerce extérieur .

Plus précisément, nous sollicitons votre consentement pour ajouter vos données à nos bases de données, utilisées pour l'envoi de propositions des participations des événements et pour l'évaluation de la satisfaction des clients, dans le cadre des activités de l'ITA- l'Agence italienne pour le commerce extérieur. Vos données personnelles seront conservées dans nos bases de données dans l'UE pendant 10 ans. Pour plus d'information merci de visiter notre page web dédié au GDPR: <https://www.ice.it/it/privacy>

Francesca Tango
Agence italienne pour le commerce extérieur
Bureau pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie
Directrice Bureau de Tunis

AII.1 GRILLE D'ÉVALUATION

GRILLE D'ÉVALUATION			NOTE
CRITÈRES	Critères d'évaluation du dossier	SCORE MAXIMUM ATTRIBUÉ	
Statut de la Startup	Inscription des startups au Registre National (Voir Art 3 pour la réserve dédiée aux entreprises du textile-jusqu'à max 10-)	15	Score attribué par la commission
Équipe de travail	Démonstration de disponibilité d'un team opérationnel structuré (employés permanents)	De 1 à 5	
État d'avancement du projet	Développement (TRL 4-5) Validation (TRL 6-9)	De 1 à 10 De 5 à 20	
État de développement de la Propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • En préparation de demande de brevet ou DPI • Demande de DPI présentée • Titulaire d'un DPI 	De 5 à 15	Indiquer date et numéro du justificatif de dépôt de la demande d'enregistrement Score attribué par la commission
État de développement de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Concept • Prototype • Produit en phase de test • Commercialisation de l'innovation ou du produit 	De 5 à 20	Score attribué par la commission
Avantages de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de l'innovation proposés par rapport à son environnement technique, économique • Avantages concurrentiels de L'innovation • Application industrielle 	De 1 à 15	Score attribué par la commission
CRITÈRES PRÉFÉRENTIELS DE SÉLECTION			
Octroi de financements	<ul style="list-style-type: none"> • Participation d'investisseurs en capital-risque, l'octroi d'incitations fiscales, financement de l'activité de R&D 	10	Indiquer la provenance des fonds
SCORE TOTAL		100	



AII.2 CRITERES D'ELIGIBILITE

- **Startups labellisées** conformément au Décret Gouvernemental n. 840-2018 du 11.10.2018 ;(voir Art 3 pour la réserve dédiée aux entreprises du textile)
- **startups opérationnelles dans les secteurs** : AgriTech, Big Data, Blockchain, Cybersecurity, Énergie, Fintech, GreenTech, Intelligence artificielle (IA), ICT, Internet of Things (IoT), Medtech, Mobility, applications dédiés aux secteurs Textile, applications dédiés au secteur Mécanique ;
- **Maturité Technologique** : un niveau minimum de TRL 4 ;
- **Période d'activité** ne dépassant pas 6 ans ;
- Chiffre d'affaires positif ;
- **Site internet ou social médias** en langue anglaise ou française ; Capacité de garantir une réponse télématique (exemple : courrier électronique) aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ; au moins dans une langue étrangère ;
- Existence d'un **potentiel d'internationalisation** et une capacité d'ouverture aux marchés extérieurs ;
- **Connaissance** de la part du participant **des langues anglaise et française**, niveau B2, à travers une déclaration sur l'honneur ;
- Avec un capital d'amorçage "Seed capital" ou ayant déjà obtenu des **incitations financières** ou de nature fiscale ou bien des financements de l'activité de R&D.

NB : L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires ou de leurs inexisterces peut entraîner l'exclusion de la startup.

Dans le cadre du projet LAB INNOVA FOR TUNISIA STARTUP 2025 LUCA ATTANASIO, et prenant connaissance des sanctions en cas de déclarations mensongères ou présentation de documents falsifiés, déclare

D'ÊTRE EN POSSESSION DES CRITERES D'ELIGIBILITE

Date

Cachet et signature du représentant légal